

# Cérémonies des voeux 2023

Retour en images sur les traditionnelles cérémonies des voeux qui ont eu lieu en ce début d'année 2023.

Publié le 07 janvier 2023



Comme chaque année, Jean-Luc Chapon, Maire d'Uzès et toute l'équipe municipale ont présenté leur voeux lors des différentes cérémonies. Retour en images sur les voeux aux associations et aux institutionnels de la ville, les voeux au personnel et les voeux aux nouveaux arrivants.

## Les voeux aux associations et aux institutionnels de la ville

---

Jeudi 5 janvier, Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès et l'ensemble du Conseil Municipal ont présenté leurs voeux à destination des associations et des institutionnels de la ville avec notamment un bilan des dernières années (skatepark, jardins partagés...) et un aperçu des futurs projets pour 2023 (réaménagement de la Place du Duché, Uzès Exposition II...). Un moment de convivialité et de partage après plusieurs années sans voeux.



## Les voeux au personnel

---

Vendredi 6 janvier, Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès ainsi qu'Alexandre Cordier, Directeur Général des Services et l'ensemble du Conseil Municipal ont présenté leurs voeux au personnel communal afin de les remercier pour leur travail et leur engagement. Plusieurs départs à la retraite ont été salués avec notamment Gisèle et Alain Herlemann, Isabelle Bénézet et Thierry Platon.



## Les voeux aux nouveaux arrivants

---

Samedi 7 janvier, Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès a présenté ses voeux aux nouveaux arrivants en les accueillant pour un petit-déjeuner et un moment de paratage avec des questions sur Uzès et des livres à <https://www.uzes.fr/actualites/ceremonies-des-voeux-2023/>

gagner.



**Merci à tous pour votre présence et meilleurs vœux pour cette nouvelle année !**



**VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE**

#### **MAIRIE D'UZÈS**

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

#### **HORAIRES:**

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)